

Avec ce numéro<sup>1</sup>, le *Bulletin de l'IPR* prouve une fois de plus la vitalité de la jeune recherche au sein de l'Institut Pierre Renouvin : impressionnante est la variété des régions du monde et des époques étudiées, ainsi que la diversité des thèmes de recherches abordés ; ce foisonnement n'empêche pas une convergence de problématiques novatrices.

Dans les pages qui vont suivre, les lecteurs voyageront du Nord-Ouest Pacifique au Mexique, de l'ex-Yougoslavie à l'ex-URSS, du Cambodge au Japon, de l'Espagne à la Normandie où il découvrira qu'il est en fait question de Norvège, du Tchad au Vietnam, puis, après un retour au Cambodge, de la Turquie à la France et enfin dans huit villes réparties sur tous les continents où ont été organisées les Journées mondiales de la jeunesse dont l'origine remonte au pontificat de Jean-Paul II. Ils traverseront plus de 160 années, de la monarchie de Juillet au début du XXI<sup>e</sup> siècle, en passant par une guerre franco-mexicaine sous Louis-Philippe, la guerre d'Espagne de 1936-1939, la première et la troisième guerre d'Indochine, la guerre du Tchad de 1978-1980 et celle qui marque l'implosion de la Yougoslavie à partir de 1991. Peut-être seront-ils heureux de découvrir que pour mieux apprécier les nouveaux apports de l'histoire des relations internationales, il faut s'intéresser à la pêche et à l'environnement, goûter à la cuisine japonaise, lire la littérature russe des exilés en France ou s'imprégner de la *Weltanschauung* très complexe d'un ouvrier soviétique sous Staline, prendre

---

<sup>1</sup> Robert Frank est professeur émérite à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, ancien directeur de l'UMR Sirice (2002-2012).

conscience des enjeux de l'archéologie en matière d'influence au-delà des frontières, mesurer l'importance des commémorations de guerre dans le processus de réconciliation entre anciens ennemis, accepter l'idée que des alliés ne se font pas de cadeaux comme l'atteste la concurrence entre leurs services d'espionnage, constater que les états-majors sont capables d'établir des « retours d'expérience » pertinents après une intervention militaire, s'approprier enfin l'idée que la diplomatie est une chose bien trop sérieuse pour la voir confiée aux seuls diplomates de carrière.

Si cet inventaire à la Prévert suggère bien la richesse du présent numéro du *Bulletin*, il peut être trompeur dans la mesure où il cache les éléments d'unité qui lient ces articles. Ces derniers révèlent en effet quelques fils conducteurs du renouvellement actuel de la recherche : l'examen de nouveaux objets d'étude, tel l'environnement, dont le souci est plus ancien dans l'histoire que dans l'historiographie ; l'intérêt accordé au poids des identités et des mémoires dans les relations entre les États et entre les peuples ; l'attention portée par la nouvelle histoire diplomatique à des acteurs relativement peu étudiés jusqu'alors.

Le premier fil est déroulé dans le texte de Mariam Fofana. Il montre comment l'industrialisation et l'intensification de la pêche dans le Nord-Ouest Pacifique entre 1885 et 1911 suscitent des préoccupations environnementales, y compris à la Maison-Blanche chez le président Theodore Roosevelt. Les avertissements des scientifiques, comme ceux du biologiste américain Roy W. Miner, fondateur de « l'écologie marine », ainsi que les efforts étatiques de régulation se heurtent aux intérêts des grandes compagnies. La gestion des ressources halieutiques est déjà un véritable défi international et elle n'est pas facilitée par la concurrence des puissances de la région, Canada, Japon et États-Unis. Voilà bien une recherche

passionnante qui s'insère dans la ligne des travaux pionniers sur la notion de « biens communs mondiaux<sup>2</sup> ».

Plusieurs articles suivent un deuxième fil, celui de l'impact des identités, des représentations et des mémoires.

L'exemple de la guerre que la France livre contre le Mexique sous la monarchie de Juillet en 1828-1839, moins connue que celle de 1867 sous le Second Empire, est intéressant. Selon David-Alexandre Estrada, qui s'appuie sur des sources du ministère français des Affaires étrangères et de la BNF, elle n'a pas de causes économiques, comme l'historiographie l'a affirmée jusqu'alors. Pendant huit années, à plusieurs reprises, le Congrès mexicain vote un refus de ratification du traité d'amitié, de commerce et de navigation signé en 1831. Or, ce n'est pas la crainte des conséquences commerciales qui est à l'origine de la colère française, mais l'humiliation : c'est l'identité de grande puissance de la France qui est blessée par une puissance jugée mineure, à une époque où Louis-Philippe veut conforter la légitimité de son régime auprès de l'opinion publique.

Bien plus complexe est le système identitaire décrit par la thèse de Gabrielle Abbe dans le contexte du Cambodge au temps du protectorat français. George Groslier, amoureux de la culture khmère, fonde en 1917, à Phnom Penh, le Service des arts cambodgiens. Son objectif est de régénérer

---

<sup>2</sup> Laurence Badel a bien défriché ce nouveau champ pour les historiens lors d'une table ronde dans le cadre du colloque « Trente ans d'histoire des relations internationales. Remises en cause et perspectives », voir l'introduction d'Hugues Tertrais, *Bulletin de l'IPR*, 2013/1, n° 37, p. 161-189 ; voir aussi Laura Bergougnou, « L'océan comme bien commun ? Albert I<sup>er</sup> de Monaco et la naissance de l'océanographie », *Bulletin de l'IPR*, 2016/2, n° 44, p. 21-30, article écrit à partir d'un mémoire de Master 2 sous la direction de Laurence Badel, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2015 ; Fabien Carlet, « La genèse du Traité du Spitzberg (1596-1925). Multilatéralisme, bien commun et dogme de l'État-personne », mémoire de Master 2, sous la direction de Laurence Badel, université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2015.

les traditions et les savoir-faire de l'art précolonial du pays qu'il juge en déclin depuis la chute d'Angkor au XIV<sup>e</sup> siècle et même menacés de disparition depuis la colonisation française. D'où une ambivalence fondamentale. D'un côté, s'établit une convergence entre l'administration coloniale à travers la personne de Groslier, le Palais royal et la haute société khmère, pour forger une forte identité nationale culturelle cambodgienne : il s'agit pour les autorités françaises de remplacer la politique d'assimilation par une politique d'association avec les peuples dits « indigènes » dont on entend désormais respecter les cultures. Mais, de l'autre, il y a bien une ferme volonté de renforcer le lien avec la France : cette distance avec une forme jugée périmée de colonialisme – l'assimilation – n'a rien d'anticonial, bien au contraire ; les liens nouveaux à créer sont propres à consolider l'Empire. Mieux, il convient de faire aimer celui-ci par les Français, comme l'atteste la spectaculaire et belle reconstitution du temple d'Angkor Vat au Bois de Vincennes lors de l'Exposition coloniale de 1931, qui a accueilli plus de 8 millions de visiteurs. Le but est de construire un système faisant croiser identité nationale cambodgienne, identité sociale des élites du pays, elles-mêmes associées à une identité impériale française. Après son indépendance, si le Cambodge n'adhère plus par définition à l'idéologie coloniale de la France, il s'inscrit dans les pas de la politique patrimoniale française<sup>3</sup>. Comme le souligne l'article de Mathilde Castéran, sur lequel nous reviendrons, les parties prenantes à la troisième guerre d'Indochine après 1978, les Khmers rouges vaincus d'une part – et le gouvernement installé par les Vietnamiens vainqueurs d'autre part – se réclament de cette même politique identitaire culturelle à propos du site emblématique d'Angkor.

L'émigration peut créer un choc d'identités ou tout au moins un dialogue complexe entre elles. C'est ce que montre l'article de Coline Saintherant. L'identité des écrivains russes exilés en France est nécessairement en

---

<sup>3</sup> Voir aussi Gabrielle Abbe, « La "rénovation des arts cambodgiens". George Groslier et le Service des arts, 1917-1945 », *Bulletin de l'IPR*, 2008/1, n° 27, p. 61-76.

reconstruction au fil des années et le processus n'est pas le même chez les uns et les autres. Il convient de revisiter le mythe du groupe homogène qu'ils sont censés constituer. Si leurs interrogations sont les mêmes, en particulier sur leur langue et leur nationalité, les réponses diffèrent. Si Nicolas Berdiaev se sent « penseur et écrivain russe », Irène Némirovsky se perçoit comme un « écrivain plus français que russe », pendant que Vladimir Nabokov, qui a fait plusieurs séjours brefs en France, écrit en trois langues, le troisième élément de son identité linguistique étant évidemment l'anglais.

Sur les rapports entre subjectivité individuelle et subjectivité collective, la lecture de l'article de François-Pierre Melon est tout à fait complémentaire. Il révèle comment le journal d'Aleksandr Ivanovich Dimitriev (1918-2005) est significatif de l'évolution identitaire d'un ouvrier soviétique sous Staline. Il s'agit d'un témoignage reflétant certes un stalinisme intériorisé et un « instinct de classe », mais aussi une bonne dose de subjectivité transgressive et critique. Ses textes, dit-il lui-même en 1946, n'ont pas été écrits, par « un contre-révolutionnaire », mais « par un citoyen soviétique consciencieux qui aimait dire la vérité et regardait la vie en face plutôt qu'à travers les journaux ». S'agit-il de mouvements de l'âme à huis clos dans un espace soviéto-soviétique seulement ? Pas tout à fait. Ce n'est pas un hasard si le journal commence en juillet 1941 au moment où « l'international » lui tombe sur la tête, avec le choc de la guerre et celui de l'invasion allemande, une véritable intrusion dans son intimité qui change son rapport au monde.

La mémoire des guerres peut tout à la fois conforter les identités nationales, les faire évoluer et servir à promouvoir de nouvelles relations internationales. Les commémorations du cinquantenaire de 1914-1918 sont, comme nous l'explique Victor Arnaud, instrumentalisées par le général de Gaulle. Il entend rassembler la nation autour de sa personne, « vivifier le mythe de la France victorieuse » deux ans après le départ d'Algérie et mettre en scène la réconciliation franco-allemande, si peu évidente, et qui n'est pas appréciée par tous les anciens combattants à l'époque, divisés sur la

question. Cela dit, l'image de l'Allemagne dans l'opinion française se transforme profondément. Non, les représentations, les identités, individuelles ou collectives, ne sont pas gravées dans le marbre.

Elles peuvent cependant durer plus qu'il ne convient. Si la perception de l'Allemagne chez François Mitterrand a bien évolué au cours de sa vie, s'il a été un des grands promoteurs de la réconciliation franco-allemande, son imaginaire est resté quelque peu bloqué sur la question yougoslave en 1991. Sa mémoire est encore imprégnée de l'image du grand allié serbe en 1914, de la formation de la Yougoslavie sous le parrainage de la France en 1918, du souvenir de l'éclatement de ce premier ensemble yougoslave en 1941 et de la « belle » résistance des Serbes contre l'occupant allemand, alors que la « méchante » Croatie devient l'alliée de l'Axe. Ainsi, comme nous le montre Lucie Raskin, le président français cherche, contrairement aux Allemands, à sauver l'unité de la Yougoslavie recréée en 1945, celle que défendent les Serbes contre la volonté d'indépendance des Slovènes et des Croates. Sur ce point, l'histoire n'a pas donné raison à sa mémoire.

Les autres articles suivent un autre fil : ils se placent résolument sous le signe du renouvellement de l'histoire diplomatique.

La diplomatie possède des outils auxquels on ne pense pas toujours, comme la gastronomie. On le savait avec Talleyrand, qui a séduit et amadoué les vainqueurs de la France au Congrès de Vienne en 1815 grâce aux savoureux dîners préparés par son grand cuisinier Antonin Carême<sup>4</sup>. En s'appuyant sur les archives de la Maison de la culture du Japon à Paris et de la Fondation du Japon, Margaux Duhem souligne l'importance de ce qu'elle appelle la gastrodiplomatie japonaise en France à partir du début des années 2000, un instrument de *soft power* et de diplomatie culturelle.

---

<sup>4</sup> Pour une analyse plus complète, voir Marie-Pierre Rey, *Le premier des chefs. L'exceptionnel destin d'Antonin Carême*, Paris, Flammarion, 2021.

De nouveaux lieux de déploiement de la diplomatie apparaissent, comme l'Office franco-norvégien d'échanges et de coopération (l'OFNEC) dont l'activité est décrite par Anna Rouffia. Ce centre universitaire, indépendant du Quai d'Orsay et de la Norvège, créateur en 1992 du festival des Boréales, est devenu en Normandie un véritable centre culturel franco-norvégien, capable de promouvoir une paradiplomatie culturelle organisée par des acteurs régionaux.

Dans la diplomatie patrimoniale dont il a déjà été question à propos du site d'Angkor, Mathilde Castéran démontre la diversité croissante des acteurs au Cambodge dans les années 1980, avec l'entrée en lice de l'UNESCO, du Japon et de la Pologne, à côté de la France et souvent en rivalité avec elle. Originale est l'utilisation par ces États d'un canal para-officiel grâce à la récupération d'initiatives individuelles de quelques hommes extérieurs aux différents ministères des Affaires étrangères ou grâce à l'utilisation d'ONG. Ces exemples de paradiplomatie, de canaux para-officiels sont à rapprocher des méthodes que Pierre Journoud a observées dans ses travaux sur la sortie de guerre du Vietnam : il décrit une « diplomatie informelle » et parallèle impliquant des réseaux transnationaux et des personnalités françaises dans les échanges ultrasecrets entre Washington et Hanoi<sup>5</sup>.

La « diplomatie consulaire », un champ nouveau défriché par des travaux pionniers<sup>6</sup>, est également à l'honneur ici grâce à l'article de Cosima Fleteau qui rend compte de sa thèse. Elle y décrit l'action des vice-consuls représentant diverses puissances européennes dans le sandjak d'Alexandrette, un territoire appartenant à l'Empire ottoman, cédé à la France en 1918 qui le rattache à la Syrie, puis rendu à la Turquie en 1939.

---

<sup>5</sup> Pierre Journoud, « Diplomatie informelle et réseaux transnationaux. Une contribution française à la fin de la guerre du Vietnam », *Relations internationales*, 2009/2, n° 138, p. 93-109.

<sup>6</sup> Voir la mise au point rédigée par Mathieu Jestin, « Pour une histoire de la diplomatie consulaire. Le consulat de France à Salonique, 1781-1913 », *Bulletin de l'IPR*, 2015/1, n° 41, p. 139-148.

Ces personnalités, issues de trois familles d'origine italienne, pratiquent cette « diplomatie, comme expérience de l'Autre », selon la belle expression de Christian Windler<sup>7</sup>, une diplomatie de l'interculturalité : ces agents exercent une fonction d'authentique « intermédiation » entre l'État européen qu'ils représentent et la société locale dont ils sont partie intégrante, à la différence des diplomates de carrière ; en effet, commerçants européens installés depuis longtemps, ils développent en même temps leurs propres affaires, ce qui leur donne l'occasion de tisser de nombreux réseaux dans la cité qu'ils connaissent bien.

La présence des femmes en diplomatie est aussi une nouveauté, mais elle s'est faite tardivement et lentement<sup>8</sup>. L'exemple d'une pionnière comme Isabel de Palencia n'en est que plus intéressant. Bartira Nunes nous rappelle comment cette journaliste et écrivaine, à la faveur du nouveau souffle créé par la République espagnole, intègre le service diplomatique en 1936, représente l'Espagne dans différentes instances multilatérales, comme la Société des nations et l'Organisation internationale du travail, puis est nommée ambassadrice d'Espagne à Stockholm. Courte expérience : victorieux, Franco ferme la carrière diplomatique aux femmes jusqu'en 1962.

La religion comme enjeu international et levier diplomatique intéresse de plus en plus les historiens<sup>9</sup>. Dans son article rédigé à partir de sa thèse, Charles Mercier démonte les ressorts des différents types de diplomatie qui accompagnent l'organisation des Journées mondiales de la jeunesse, « ces grandes fêtes planétaires itinérantes de jeunes catholiques », dont le principe est décidé en 1985. Il y a d'abord la « diplomatie interétatique »

---

<sup>7</sup> Christian Windler, *La diplomatie comme expérience de l'Autre. Consuls français au Maghreb (1700-1840)*, Genève, Librairie Droz, 2002.

<sup>8</sup> Jean-Marc Delaunay et Yves Denéchère (dir.), *Femmes et relations internationales*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2007.

<sup>9</sup> Robert Frank, « Religion(s) : enjeux internationaux », in Robert Frank (dir.), *Pour l'histoire des relations internationales*, Paris, Presses Universitaires de France, 2012, chapitre XVIII, p. 407-436.



classique entre le Saint-Siège et l'État hôte. Puis, il convient de s'inspirer de la « diplomatie d'entreprise » sur plusieurs registres. Il faut d'abord y recourir pour convaincre les sponsors. Ensuite, pour persuader l'opinion publique du pays d'accueil du bien-fondé de ces Journées, la communication doit faire appel aux stratégies de la *business diplomacy* que développent les grandes firmes voulant améliorer leur image et gagner des marchés. Enfin, un effort de compréhension interculturelle est nécessaire avec les partenaires de l'organisation, ce qui passe par la *corporate diplomacy*, celle que pratiquent les maisons-mères, industrielles ou commerciales, avec leurs filiales dans des pays différents. Toutes ces méthodes diplomatiques ont évidemment un contenu, celui du message religieux que le Saint-Siège entend répandre le plus profondément possible dans le tissu des sociétés, au-delà des États, au sein des jeunesses et à partir d'elles.

Il est question d'un autre type de message dans le présent numéro, celui qui est adressé par les militaires après une « opération extérieure », une OPEX, sous forme de « retour d'expérience » (le RETEX). Emmanuel Lebreton analyse les enseignements tirés de l'opération Tacaud au Tchad entre 1978 et 1980 contre le Front national de libération dans ce pays (FROLINAT), mouvement insurrectionnel soutenu par la Libye. Le constat d'une réussite tactique n'empêche pas un examen fouillé du déroulement de l'opération. Les succès du dispositif interarmes au sein de l'armée de Terre (l'infanterie motorisée et la cavalerie des engins blindés) et du dispositif interarmées (armée de Terre, Marine, armée de l'Air) sont eux-mêmes des leçons pour l'avenir. Reste à régler les défaillances logistiques qui auraient pu affaiblir le système ou ralentir le déroulement de l'intervention. La rapidité est en effet primordiale. D'où l'importance de la capacité de projection aérienne de la France, particulièrement développée depuis 1964<sup>10</sup>. Le RETEX de l'opération Tacaud est également instructif sur le plan de la

---

<sup>10</sup> Voir à ce sujet la thèse récemment soutenue d'Ivan Sand : « Géographie politique et militaire de la projection aérienne des armées françaises depuis 1945 », sous la direction de Philippe Boulanger, Sorbonne Université, 2020.

gestion de crise : comment mieux faire circuler les informations entre les ministères concernés et l'Élysée ? Il en ressort un rôle croissant des conseillers militaires dans l'appareil diplomatique et autour du chef de l'État, avec la montée en influence du chef d'état-major particulier du président de la République. Il est évidemment du devoir de l'historien de continuer à explorer le champ diplomatico-militaire.

L'histoire du renseignement est un domaine auquel l'historien des relations internationales doit également accorder toute son attention<sup>11</sup>. L'article de Geoffrey Bouilleaux livre des informations essentielles sur l'activité des services américains au Vietnam pendant la guerre française d'Indochine. Cette intrusion est possible à partir des « indépendances » formelles accordées en 1949 par la France aux « États associés » qui permet l'installation d'une représentation diplomatique des États-Unis à Saïgon. L'ambivalence de cette guerre qui continue (elle reste une guerre de décolonisation et devient une guerre de la Guerre froide), explique l'ambivalence de l'action des Américains. D'un côté, l'*United States Information Service* (USIS) axe sa propagande dans la promotion de l'image des États-Unis et la déstabilisation de l'autorité française dans le pays, comme s'il s'agissait d'affaiblir une puissance qui s'obstine dans son colonialisme désuet. De l'autre, au contraire, la *Central Intelligence Agency* (CIA) coopère parfaitement avec le Service français de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE) puisque le but est aussi de lutter contre le Vietminh communiste.

Cette recherche a été possible grâce à l'accès aux archives des services de renseignement détenues par le Service historique de la défense (SHD). Il est à craindre que la récente loi relative à la prévention des actes de

---

<sup>11</sup> Olivier Forcade, Sébastien Laurent, *Secrets d'État. Pouvoirs et renseignement dans le monde contemporain*, Paris, A. Colin, coll. L'histoire au présent, 2005 ; Olivier Forcade, « Objets, approches et problématiques d'une histoire française du renseignement : un champ historiographique en construction », *Histoire, économie & société*, 2012/2, p. 99-110.

terrorisme et au renseignement du 30 juillet 2021, par son article 25, ne restreigne la communication de telles archives, même relativement anciennes. Le Conseil constitutionnel a certes validé la loi, mais il a émis une réserve d'interprétation : cette disposition restrictive est inapplicable aux documents « dont la communication n'a pas pour effet la révélation d'une information jusqu'alors inaccessible au public » : en d'autres termes, les informations qui étaient déjà accessibles doivent le rester. Il nous faut donc nous réjouir des brèches que Geoffrey Bouilleaux et Emmanuel Lebreton ont contribué à ouvrir : elles permettent ainsi un accès continu aux archives du SDECE des années 1950 ou aux opérations extérieures des années 1970-1980.

Oui, le renouvellement de l'histoire des relations internationales, y compris de l'histoire de la diplomatie ou de l'histoire diplomatico-militaire a besoin, comme le prouvent les articles du présent numéro, de ressources archivistiques de plus en plus diversifiées et de plus en plus accessibles pour les périodes les plus récentes.